



Demi-masque série 4000 contre les gaz et les vapeurs



Fiche technique

Caractéristiques

Les masques 3M de la série 4000 constituent une gamme révolutionnaire d'Appareils de Protection Respiratoire intégrant les techniques les plus récentes en matière de protection contre les gaz et vapeurs. Ces masques sont équipés de filtres à charbon actif uniques en leur genre réduisant la résistance respiratoire. Ces masques sont également équipés d'une nouvelle soupape parabolique destinée à réduire plus encore la résistance respiratoire tout en prévenant la formation de chaleur à l'intérieur du masque. Sa conception mono-bloc permet, en outre, d'éviter toute erreur lors de l'assemblage et d'affecter un masque pour chaque zone spécifique, simplifiant ainsi la gestion d'un programme de protection des voies respiratoires. Le masque est enveloppé dans un sac hermétiquement clos destiné à accroître la durée de vie du masque et à éviter toute contamination du média-filtrant par l'humidité et autres substances. Un protège-filtre optionnel 400 est également disponible pour prolonger la durée de vie du filtre principal lorsque le masque est utilisé en pulvérisation de peinture.

Applications

Référence	Risques	Application
4251 / 4255	Vapeurs organiques et particules	Toute installation où des peintures sont utilisées (selon les conditions de mise en oeuvre) - Construction automobile - Construction d'équipements industriels - Traitement de chaussures et tanneries - Fabrication d'appareils électroménagers - Aéronautique: construction et reconditionnement - Construction navale - Construction machine - Fabrication et manutention de produits chimiques organiques - Fabrication et utilisation d'encres et pigments - Fabrication d'adhésifs - Fabrication de peintures et vernis - Fabrication et utilisation de résines - Produits phytosanitaires (4255)
4277	Vapeurs organiques, inorganiques et gaz acides et particules	Idem 4251, mais également: - Electrolyse - Décapage à l'acide - Décapage de métaux - Gravure
4279	Vapeurs organiques, inorganiques gaz acides et ammoniac et particules	Idem 4277, mais également: - Fabrication et entretien d'équipement de réfrigération - Agrochimie

Homologation

Les masques de la série 4000 répondent aux Exigences Essentielles de Sécurité définies par la Directive Européenne 89/686. Ils sont conformes à la norme européenne EN 405:2002. Les certificats d'examen CE de type sont délivrés par le British Standard Institute (BSI). En outre ces masques sont fabriqués dans une usine certifiée ISO 9002 par le BSI. Ces produits sont marqués CE.

Matériaux

Les matériaux suivants sont utilisés pour la fabrication de ce produit :

Pièce faciale	Elastomère thermoplastique
Jeu de brides avec harnais	Polypropylène
Éléments en plastique	Polypropylène
Filtres antigaz	Charbon actif
Filtres à particules	Polypropylène
Soupape expiratoire	Elastomère siliconé
Soupape inspiratoire	Caoutchouc naturel
Poids : 300g max.	

Normalisation

Ces produits ont été testés selon la norme européenne EN 405:2002 et répondent aux exigences des classes citées ci-dessous. Les principaux domaines testés sont :

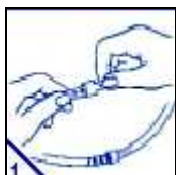
- Etanchéité au visage
- Inflammabilité
- Résistance respiratoire
- Performance du média-filtrant

Dans le cadre des critères spécifiés dans la norme

- Le **masque 4251 (FFA1P2D)** apporte une protection contre les vapeurs organiques (de point d'ébullition supérieur à 65°C) jusqu'à 10 fois la Valeur Moyenne d'Exposition (VME)/Valeur Limite Belge (VLB) ou 1000 ppm, en sélectionnant la valeur la plus restrictive, et jusqu'à 10 fois la VME/VLB pour les particules.
- Le **masque 4255 (FFA2P3D)** apporte une protection contre les vapeurs organiques (de point d'ébullition supérieur à 65°C) jusqu'à 10 fois la VME/VLB ou 5000 ppm, en sélectionnant la valeur la plus restrictive, et jusqu'à 50 fois la VME/VLB pour les particules.
- Le **masque 4277 (FFABE1P3D)** apporte une protection contre les vapeurs organiques (de point d'ébullition supérieur à 65°C), inorganiques et gaz acides, jusqu'à 10 fois la VME/VLB ou 1000 ppm, en sélectionnant la valeur la plus restrictive, et jusqu'à 50 fois la VME/VLB pour les particules.
- Le **masque 4279 (FFABEK1P3D)** apporte une protection contre les vapeurs organiques (de point d'ébullition supérieur à 65°C), inorganiques, les gaz acides et l'ammoniac, jusqu'à 10 fois la VME/VLB ou 1000 ppm, en sélectionnant la valeur la plus restrictive, et jusqu'à 50 fois la VME/VLB pour les particules.

Demi-masques série 4000 contre les gaz et vapeurs

Instructions de mise en place



1. Assembler/régler le harnais du masque en introduisant la lanière perforée dans la boucle et en la pinçant dans l'ardillon à la longueur requise.
Répéter l'opération pour la deuxième lanière.



2. Placer le masque sur le visage bien équilibré sur l'arête du nez, puis ramener le harnais du masque sur le haut de la tête. Si nécessaire, enlever le masque et ajuster le harnais de manière à améliorer le confort. Répéter ensuite l'étape 2.



3. Prendre en main les deux extrémités de la bride inférieure, les passer derrière la nuque et les attacher.



4. Serrer d'abord la lanière supérieure en tirant sur les extrémités de manière à obtenir une étanchéité confortable. Serrer ensuite les lanières inférieures de façon similaire. (La tension des lanières peut être réduite en poussant sur la partie plate des boucles de serrage.)



5. Vérifier l'étanchéité du masque par pression positive. Placer la paume de la main sur le couvercle de la soupape expiratoire et expirer normalement. L'étanchéité du masque est correcte si la pièce faciale gonfle légèrement et si aucune fuite d'air n'est détectée entre le visage et la pièce faciale. Si une fuite d'air est détectée, repositionner le masque sur le visage et/ou régler la tension de la lanière élastique et du harnais. Répéter ensuite la procédure de vérification d'étanchéité. Si l'étanchéité n'est pas satisfaisante, ne pas entrer dans la zone contaminée. Consulter votre supérieur hiérarchique.

Limites d'utilisation

1. Ce masque ne délivre pas d'oxygène. Ne pas utiliser ce masque dans des atmosphères contenant moins de 19,5 % d'oxygène.
2. Ne pas utiliser ce masque comme protection respiratoire contre des polluants atmosphériques en concentration inconnue, ou qui possèdent des propriétés d'auto-avertissement insuffisantes, ni lorsque les concentrations en contaminants sont directement dangereuses pour la vie ou la santé.
3. Ne pas utiliser contre des vapeurs organiques de point d'ébullition inférieur à 65°C.
4. Ne jamais modifier ou "bricoler" cet appareil.
5. Ne pas utiliser avec une barbe ou des favoris susceptibles de réduire l'étanchéité au visage.
6. Ne pas utiliser le masque dans les cas où les concentrations de contaminants génèrent de hautes chaleurs de réaction.
7. Ne pas utiliser à des fins d'évacuation.
8. Quitter immédiatement la zone contaminée si:
 - a) le masque est endommagé
 - b) la respiration devient difficile
 - c) des vertiges ou d'autres troubles apparaissent
 - d) vous sentez par voie buccale ou nasale la présence de polluants, ou en cas d'irritation

Nettoyage et entretien

Si un masque de la série 4000 doit être utilisé pour plus d'un poste de travail, il convient de le nettoyer à la fin de chaque utilisation et de le ranger dans son emballage d'origine. Pour nettoyer un masque de la série 4000, frotter la zone assurant l'étanchéité au visage avec un tissu humidifié d'eau savonneuse (dont la température est inférieure à 40 °C) et laisser sécher à température ambiante. Le masque NE DOIT EN AUCUN CAS être immergé dans l'eau lors de son nettoyage. Il est également possible d'utiliser la pochette nettoyante 3M 105.

3M

3M France

Hygiène et Sécurité Individuelle

Boulevard de l'Oise 95006 Cergy-Pontoise cedex

Téléphone : 01.30.31.81.81 - Fax : 01.30.31.65.55